GUIDE

LES ÉCO-MANIFESTATIONS

DES COLLECTIVITÉS ÉCO-RESPONSABLES

POURQUOI S'INTÉRESSER À L'ÉCO-RESPONSABILITÉ DES MANIFESTATIONS ?

500 grammes, c'est la quantité de déchets que produit en moyenne une personne se rendant sur un évènement culturel ou sportif. Si ce chiffre peut sembler anodin, il faut réaliser qu'une manifestation regroupant 2000 personnes va générer 1 tonne de matières à trier, collecter et évacuer. Pourtant, force est de constater qu'encore trop peu d'organisateurs prennent en compte ce point.

Organiser un évènement éco responsable va bien au delà du tri et de la gestion des déchets et permet d'apporter de nombreux atouts à l'organisateur :

- En terme d'image: en effet le public est plus enclin à venir sur une manifestation propre, engagée, respectueuse et responsable.
- Un meilleur service au public: proposer des gobelets réutilisables, une restauration de qualité à partir de produits locaux, un site plus propre.
- Une remise en question de son organisation qui peut être bénéfique pour améliorer l'existant, le rendre plus efficace.
- Une meilleure valorisation auprès du public mais aussi des partenaires financiers qui commencent à inclurent des critères concernant l'éco responsabilité.

Initier ce type de démarche va permettre également de s'ouvrir à de nouveaux réseaux et permettre de travailler en partenariat avec des services publics (collecte de déchets, animation, prêt de matériel...), des producteurs locaux, mais également d'autres structures ayant initié des démarches de ce type.

Le syndicat Trifyl ainsi que ses collectivités adhérentes s'engagent à travers ce guide pour proposer des solutions concrètes autour de plusieurs grands enjeux pour accompagner les organisateurs à consommer plus responsable, réduire leur déchets à la source, les trier et les valoriser.

Le guide permet également d'aller plus loin et de s'intéresser à d'autres thématiques telles que l'éco mobilité, l'accessibilité ou la gestion de l'eau.

SOMMAIRE

1- La démarche Développement Durable 6

1.1 Organiser un plan d'action 6

1.2 Évaluer la démarche 7

1.3 Dresser le bilan 7

1.4 Identifier les pistes d'amélioration 7

1.5 Communiquer les résultats 7

2- Mener une politique d'achats responsables 8

2.1 La vie d'un produit 8

2.2 Les critères d'achats éco-responsables 9

2.3 Les labels et signes de reconnaissance à privilégier 10

2.4 Les démarches des prestataires 10

3- Thématique : Bar et restauration 11

3.1 Faire évoluer sa politique d'achat selon les principes éco-responsables 11

3.2 Utiliser des produits labellisés 11

3.3 Changer les relations avec les fournisseurs 12

3.4 Éco-gérer les lieux de restauration 12

4- Thématique : Gestion des déchets 13

4.1 Réduire à la source 13

4.2 Caractériser et quantifier le gisement de déchets 13

4.3 Déterminer les filières de valorisation 14

4.4 Prévoir des zones de regroupement et d'enlèvement des déchets 14

4.5 Préparer la sensibilisation de l'équipe d'organisateurs et des participants 15

4.6 Faire attention aux déchets dangereux 15

5- Thématique : Sensibilisation au développement durable 16

5.1 Sensibiliser et former l'équipe d'organisation 16

5.2 Sensibiliser les participants 17

5.3 Sensibiliser et éduquer au développement durable 18

5.4 Communiquer sur les résultats 18

6- Pour aller plus loin 19

Thématique : L'éco-mobilité 19

Thématique : Accessibilité 21

Thématique : L'eau 22

1 - La démarche développement durable

La prise en compte du développement durable dans l'organisation d'une manifestation ne doit pas s'inscrire dans une vision à court terme. C'est une démarche de progrès reposant sur le principe d'amélioration continue. Ainsi, la réalisation d'un plan d'action suivi d'un bilan permettra d'une part, de vérifier si les engagements pris ont été respectés, et d'autre part, d'identifier les postes sur lesquels les efforts devront être portés pour les éditions suivantes.

Les objectifs :

- Changement de culture en faveur du développement durable
- Redistribution et implication économique locale
- Respect et propreté des sites
- Réduction des pollutions, déchets
- Valorisation de la culture locale
- Viabilité économique à long terme

PLAN D'ACTION

...AVANT

1.1- Organiser un plan d'action :

- Nommer un responsable «développement durable» qui sera chargé de piloter les actions, d'identifier les dysfonctionnements et d'œuvrer à leur traitement

- Identifier des indicateurs qui permettront de chiffrer l'impact des actions mises en place (quand cela est possible) : poids des déchets triés, nombre de billets à tarifs préférentiels vendus / nombre total de billets vendus, nombre de repas «bios/durables» vendus, quantité de papier utilisée pour les impressions, nombre de participants / nombre pressenti, nombre de prestataires locaux impliqués et sur quel type de production, etc...

- Sous forme de tableau ou de rapport, identifier:
  - les actions à mettre en place
  - leur préparation (à l'aide d'un rétro planning) et les moyens à mobiliser (matériel, effectifs)
  - les prestataires ou partenaires mobilisés et leur implication dans la démarche
  - les coûts engendrés
  - les difficultés rencontrées

- Toute manifestation engendre directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre. La méthode Bilan Carbone a été développée par l'ADEME pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre de toute organisation.

- Prévoir la sensibilisation et l'information des acteurs de la démarche (organisateurs, prestataires, partenaires, intervenants, collectivités...)

PENDANT

1.2 - Évaluer la démarche :

- Mener une enquête de satisfaction auprès des participants ou visiteurs pour évaluer l'appréciation de la démarche de développement durable : avez-vous été informé de l'intégration des critères éco-responsables pour l'organisation de la manifestation ? Avez-vous respecté les actions mise en place (tri des déchets, économies d'eau) ? Avez-vous participé aux animations ? Avez-vous des suggestions pour la prochaine édition ?...
- Prendre des photos illustrant les actions du développement durable mises en place afin de justifier les efforts consentis et valoriser la démarche.
- S'appuyer sur la «check-list» en annexe pour vérifier que tous les points du bilan sont bien abordés.

Enquête de satisfaction auprès des visiteurs

...ET APRÈS

1.3 - Dresser le bilan :

Après la manifestation, une synthèse des actions «développement durable» sera réalisée. Elle permettra d'analyser les réussites et les difficultés mais aussi les échecs pour en tirer des conclusions utiles pour les prochaines éditions.

1.4 - Identifier les pistes d'amélioration :

Définir, en fonction du bilan du développement durable :

- les bonnes pratiques à maintenir,

- les nouveaux moyens à mettre en oeuvre ou les nouvelles méthodes pour s'assurer de la réussite des actions qui n'ont pas ou peu fonctionné,

- les nouvelles actions à engager pour la prochaine édition : mettre en pratique, par exemple, des actions répondant à d'autres objectifs du développement durable.

1.5 - Communiquer les résultats :

- Créer une rubrique sur le site Internet et les réseaux sociaux pour présenter les différents résultats du bilan et valoriser les éco-gestes des participants (x participants sont venus en transport en commun, x visiteurs ont participé aux animations , etc.),
- Rédiger un article ou un communiqué de presse pour valoriser l'expérience et présenter les nouveaux objectifs pour l'édition suivante.

Il faut intégrer la démarche dans le dispositif en sensibilisant les organisateurs et partenaires, communiquer en amont pour informer les médias et les festivaliers, communiquer pendant l'évènement pour favoriser le bon comportement et enfin communiquer en aval pour aller plus loin.

Pour vous aider et mesurer votre impact sur l'environnement : ADERE, l'Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Évènements, proposé par l'ADEME.

2 - Mener une politique d'achats responsables

Une manifestation va engendrer la consommation de nombreux produits et l'achat ou la location d'équipements. De plus, un organisateur d'évènement fait très souvent appel à des prestataires extérieurs pour les prestations techniques, l'aménagement du site et l'animation. Derrière tous ces achats se cachent de nombreux enjeux environnementaux et sociaux.

Les objectifs :

- S'engager en faveur d'achats éco-responsables de produits et de prestations pour réduire leurs impacts environnementaux.
- Participer à l'économie locale en privilégiant le choix de prestataires locaux.
- Préférer les produits réutilisables ou recyclables plutôt que jetables.

GÉNÉRALITÉS

2.1- La vie d'un produit

A tous les stades de son cycle de vie, un produit ou un service génère des impacts négatifs sur l'environnement : épuisement des ressources naturelles, consommation d'énergie... En effet, tout produit a besoin de matière et d'énergie pour être fabriqué, emballé et transporté, sachant qu'il deviendra un jour un déchet.

S'il n'existe aucun produit sans impact sur l'environnement, certains se démarquent malgré tout par des impacts moins importants.

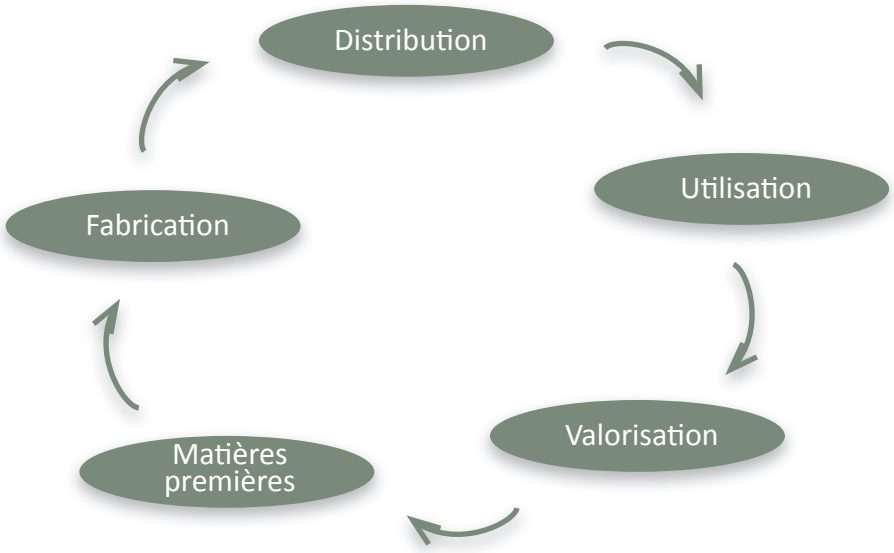

2.2- Les critères d'achats éco-responsables

Intégrer aux procédures d'achats de produits et de prestations des critères de sélection relatifs au développement durable. Voici quelques critères clés pour progresser vers une politique d'achats éco-responsables :

Contenu en matières recyclées	Puis-je trouver un produit qui me rende le même service mais qui contient des matières recyclées ?
Économie de ressources	Le mode de production de ce produit est-il moins gourmand en ressources naturelles ?
Réduction des déchets	Le fabricant met-il en avant la réduction de déchets réalisée durant la fabrication du produit ?
Quantité d'emballage réduite	Ce produit permet-il de produire moins de déchets (car il a par exemple moins de parties inutiles ou d'emballages qui devront être jetés après usage) ?
Consommation énergétique réduite	En l'utilisant, ce produit ou cet équipement permet-il de consommer moins d'énergie ?
Économie d'eau	En l'utilisant, ce produit ou cet équipement permet-il de consommer moins d'eau ?
Longue durée de vie	Ce produit est-il fiable pour longtemps ou va-t-il vite devenir un déchet ?
Réutilisable ou remplissable	Peut-on utiliser des recharges pour produire moins de déchets ?
Recyclable	Le ou les matériaux qui composent ce produit permettent-ils de le recycler ? L'emballage est-il en matériaux recyclables ?
Compostable / biodégradable	Ce produit ou son emballage peut-il se dégrader naturellement par compostage (Ex : le carton plutôt que le plastique) ?
Distance parcourue	Comment a été transporté ce produit ? Est-il produit au plus proche du lieu d'utilisation ou de consommation ?

2.3- Les labels et signes de reconnaissance à privilégier :

Les écolabels officiels sont mis en place par les pouvoirs publics. Ils garantissent à la fois la qualité d'usage du produit et ses caractéristiques écologiques. En France, l'écolabellisation fait l'objet d'une certification régie par la loi, attention donc aux fausses appellations.

2.4- Les démarches des prestataires

Les achats sont un bon levier en matière de développement durable. Il est facilement possible d'agir en ce sens en utilisant des produits ou des services proposés par des entreprises cherchant à mieux gérer leurs activités dans une optique de préservation de l'environnement ou, plus largement, de développement durable.

Pour les imprimeurs, il existe par exemple la marque «Imprim'Vert®» dont le cahier des charges est fondé sur trois critères simples : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux et la non utilisation des produits toxiques.

3 - Thématique : Bar et restauration

La qualité de la restauration est primordiale pour la réussite de la manifestation. En ce qui concerne le développement durable, le poste «restauration» est générateur de gaz à effet de serre liés au transport de marchandises, à l'origine d'une production importante de déchets (emballages, couverts, gobelets, etc..) et d'importantes consommation d'eau et d'énergie.

Les objectifs :

- S'engager en faveur d'achats éco-responsables de produits alimentaires
- Valoriser les produits du terroir
- Participer à l'économie locale en privilégiant le choix de prestataires et producteurs locaux

PLAN D'ACTION...

3.1- Faire évoluer sa politique d'achat selon les principes d'achats éco-responsables

- Les produits locaux et de saison doivent être privilégiés; ils permettent de faire travailler le tissu économique local tout en diminuant les impacts,

- Utiliser en priorité des boissons en bouteilles consignées ou en fûts sous pression, pour limiter la quantité de déchets,

- Utiliser les grands conditionnements,

- Valoriser les produits de saison en favorisant les liens commerciaux avec les producteurs locaux et donc les circuits courts pour limiter les impacts dus au transport,

Gobelets consignables Trifyl

- Pour la vente à emporter, choisir des emballages biodégradables, des cartons et papiers recyclés,

- Abandonner progressivement tout ce qui est jetable: nappes en papier à remplacer par des toiles réutilisables, des tables de bonne qualité ou des sets de table lavables (bien entendu selon le nombre de personnes attendues et le type de restauration), utiliser, remplacer les gobelets par des verres consignés (voir document en annexe : le Syndicat Trifyl propose par exemple un service de location de gobelets sur son territoire). A défaut, remplacer le plastique par le carton ou tout autre matériau biodégradable.

3.2- Utiliser des produits labellisés

- Privilégier des produits issus de l'agriculture biologique, équitables ou engagés dans une démarche de sauvegarde des espèces.

3.3- Changer les relations avec les fournisseurs

- Informer les fournisseurs, restaurateurs et traiteurs de la démarche de développement durable engagée pour l'organisation de la manifestation pour expliquer ces «nouvelles exigences».

- Les questionner sur leurs propres éco-initiatives pour faciliter leur sélection : origine des produits utilisés et transformés, conditions de livraison vrac ou type d'emballage (préférer des caisses réutilisables), reprise des produits et garantie de leur revalorisation.

- Refuser les «cadeaux» à distribuer (compotes en gourdes, berlingots...) ou le don de gobelets avec le fournisseur de boissons et en profiter pour renégocier le tarif de la prestation.

3.4- Eco-gérer les lieux de restauration

- Pour la mise en place des points de restauration, veiller à limiter les éclairages artificiels et privilégier le lumière naturelle pour limiter les consommations d'énergie.

- Veiller à limiter la consommation en eau pour les préparations mais aussi le nettoyage.

- Pour l'aménagement et l'équipement des lieux de restauration, appliquer les principes d'éco-conception.

- Prévoir toutes les poubelles nécessaires et adaptées au tri à la source (la restauration génère beaucoup de déchets d'emballages).

Mise en place d'une signalétique claire pour les bénévoles

4- Thématique : Gestion des déchets

Les déchets générés pendant une manifestation représentent une source importante de pollution. Leur transport génère aussi des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. On estime que chaque participant à un festival va générer environ 500 grammes de déchets. Pour commencer, il importe de s'interroger sur les types de déchets générés sur la manifestation pour organiser en suivant un tri et une valorisation (recyclage, compostage, etc...). Pour aller plus loin, on peut réfléchir à la réduction de ces déchets : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Mise en place du tri sur les manifestations

Les objectifs :

- Informer et former les organisateurs et les bénévoles,
- Sensibiliser les participants à la réduction et au tri des déchets,
- Limiter la production d'ordures ménagères non recyclables,
- Quantifier et valoriser les déchets (recyclables, compostables, dangereux...)

PLAN D'ACTION...

4.1- Réduire à la source

- Éviter l'emploi de vaisselle jetable, notamment des gobelets pour les boissons : la mise en place de consignes pour les verres (gobelets réutilisables), par exemple, est une pratique de plus en plus courante dans les manifestations aujourd'hui.

- Réduire au maximum les packagings pour la vente à emporter et privilégier les matériaux issus de sources renouvelables et biodégradables.

- D'autres éléments sont développés dans la thématique «mener une politique d'achats responsables»

4.2- Caractériser et quantifier le gisement de déchets

En premier lieu il est intéressant de cibler les différents types de déchets produits en fonction des activités sur site (restauration,bar, accueil et sortie du site, parking, espaces bénévoles...) Cette action devra être mise en oeuvre par le référent développement durable ou même par une commission «spéciale» déchet.

4.3- Déterminer les filières de valorisation

En suivant, identifier les filières locales de collecte et de traitement des déchets : quels services de collecte des déchets propose la collectivité ((Mairie, Syndicat intercommunal...) et/ou les prestataires privés ? Comment optimiser les fréquences de ramassage ? Où la collecte doit-elle s'effectuer ? Quels déchets peuvent être recyclés ou valorisés ? Quels matériels utiliser pour collecter les déchets sur site ?
Sur son territoire, Trifyl peut accompagner la mise en place de la gestion des déchets, notamment en donnant les contacts avec les collectivités chargées de la collecte ou en participant à l'organisation du dispositif... Une rencontre préalable peut être organisée afin de coordonner la mise en place du tri et de la collecte des déchets.

4.4- Prévoir des zones de regroupement et d'enlèvement des déchets

- Une bonne gestion des déchets implique la mise en place d'une ou plusieurs zones spécialement dédiées à l'enlèvement des déchets (par la collectivité ou un prestataire privé),

- Ensuite, tous les points de dépôt des déchets sur le site doivent être localisés sur des lieux facilement accessibles et repérables en soignant l'esthétique et l'intégration visuelle,

- Prévoir une signalétique imagée compréhensible de tous (notamment ceux qui ne parlent pas français) en choisissant au minimum des sacs et des poubelles de couleur et en plaçant des affiches et affichettes à chaque point de dépôt. Si le tri est déjà en place dans la commune qui accueille la manifestation, penser à garder le même code couleur (par exemple, jaune pour le tri, vert pour le verre, etc..),

Les emballages à recycler
Déposez vos emballages à recycler en vrac dans le bac de collecte à couvercle jaune
Bouteilles en plastique
Canettes en aluminium
Tous les papiers

Les déchets résiduels
Déposez vos déchets ménagers non recyclables dans le bac de collecte gris
Barquettes en plastique
Gobelets et couverts en plastique
Serviettes et films alimentaires

Déposez vos emballages en verre, sans bouchons ni capsules
Emballages en verre
Bouteilles et flacons
Pots et bocaux
Chaque fois qu'on le trie, le verre change de vie

Exemple de signalétique pour les différents conteneurs

- L'instauration du tri à la source est aussi fondamental : les conteneurs de tri doivent être aussi accessibles que ceux dédiés aux déchets non valorisables,

- Proposer des poubelles de poche pour mégots, chewing-gums, capsules ou petits détritus pour préserver les sites de petits déchets très polluants... Ces poubelles peuvent être fabriquées spécifiquement, par exemple en carton biodégradable ou recyclable ou encore être issus de la récupération de petits contenants type boîtes de pellicule photos, piluliers, etc..

4.5- Préparer la sensibilisation de l'équipe d'organisateurs et des participants

Le référent développement durable de l'évènement devra, en partenariat avec les collectivités de collecte et le Syndicat Trifyl :

- Informer les équipes organisatrices de la mise en place du tri sur la manifestation et sur son fonctionnement.

- Former une équipe d'«ambassadeurs du tri» qui sera, pendant la manifestation, en charge du suivi de la collecte et du traitement des déchets (mode opératoire, fréquence des ramassages, lieux de stockage, etc..) et de l'information des publics. Elle aura en charge d'évaluer en permanence la qualité du tri et le bon fonctionnement de la collecte.

- Concevoir également des animations et supports de sensibilisation sur la bonne gestion des déchets et le tri pour les participants et le public.

4.6- Faire attention aux déchets dangereux

Penser à collecter séparément en mettant des poubelles clairement identifiées en place pour :

- les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux au niveau de l'infirmerie. Il peut être utile de prévoir des contenants à DASRI (disponibles en déchèterie),

- les ampoules basse consommation, les tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure, les piles, les peintures, les bombes aérosols, les solvants et détergents, les équipements électriques et électroniques...

5 - Thématique : Sensibilisation au développement durable

Le développement durable est l'affaire de chacun. Les participants et les visiteurs doivent aussi être impliqués dans la démarche par un programme de sensibilisation les invitant à adopter un comportement différent. Dans la démarche de sensibilisation, il est donc important d'expliquer et de communiquer sur les initiatives entreprises par l'organisateur autant que sur les éco-gestes à adopter par les participants durant l'évènement.

Sensibiliser au développement durable

Les objectifs :

- Sensibiliser l'équipe d'organisation au développement durable
- Sensibiliser les participants au développement durable
- Communiquer autour de la démarche et des actions de développement durable mises en place.

PLAN D'ACTION...

Il faut intégrer la démarche dans le dispositif en sensibilisant les organisateurs et partenaires, communiquer en amont pour informer les médias et sensibiliser les festivaliers, communiquer pendant l'évènement pour favoriser le bon comportement et enfin communiquer en aval pour aller plus loin.

5.1- Sensibiliser et former l'équipe d'organisation

- Très tôt dans la préparation, expliquer la démarche de développement durable engagée aux équipes d'organisation et les impliquer dans la définition des priorités, des moyens à mettre en oeuvre poste par poste (déchets, vaisselle, transports accès à tous, etc..) et les résultats attendus. Échanger sur les idées et initiatives à développer, la répartition des missions relatives au développement durable, les bonnes pratiques à valoriser, etc.

- Toujours le plus tôt possible, créer une commission «déchets» qui s'occupera à la fois de réfléchir à l'évitement de la production d'ordures mais aussi de préparer et mettre en place le tri sélectif. Cette commission peut s'appuyer sur l'aide du Syndicat Trifyl et des collectivités de collecte/prestataires privés du territoire.

- Organiser au cours de chaque réunion de préparation de rapides points d'avancées sur le plan d'actions «Développement durable» de la manifestation.

- Réaliser des aide-mémoires «Eco-gestes» pour faciliter la communication sur les bonnes pratiques à suivre.

- Réaliser aussi des aide-mémoires sur tout ce que chaque membre de l'équipe d'organisation doit savoir à propos de la démarche «Développement durable» afin de pouvoir en parler à n'importe quel visiteur ou participant.

5.2- Sensibiliser les participants

Il est également important de communiquer et d'expliquer simplement et de façon ludique les actions engagées pour la manifestation :

- les actions de développement durable engagées pour l'organisation de la manifestation: sous forme de petite exposition, présenter les bonnes pratiques mises en place, telles que le choix des supports de communication, le type de restauration, le choix des équipements, les animations, les plans d'accès...

- les éco-gestes partout où ils sont attendus : au bar pour expliquer la démarche des gobelets consignés ainsi qu'à chaque point de collecte des déchets pour vérifier avec les participants la bonne compréhension des consignes de tri, etc... Ces informations peuvent être proposées sous forme de panneaux, de fiches ou d'affiches respectant les principes d'éco-communication.

- Toujours penser à communiquer sur le site Internet et les réseaux sociaux sur vos actions afin d'informer un maximum de futurs participants.

Sensibilisation lors d'évènements sportifs

5.3- Sensibiliser et éduquer au développement durable

Des activités et des animations complémentaires au programme de la manifestation peuvent être proposées pour favoriser de nouveaux comportements et faire comprendre les bénéfices qui en découleront. Tout en évitant de faire culpabiliser, il s'agit d'éveiller la curiosité et d'apporter des réponses concrètes. La participation doit donc être volontaire et simple. Les actions et les animations ne seront pas les mêmes selon les publics visés, enfants adolescents, adultes... Pour faire passer des messages de sensibilisation au développement durable, il existe aujourd'hui un large éventail d'outils dédiés :

- pour les enfants, selon les âges, mettre en place par exemple des jeux en plein air, proposer des jeux de société, faire intervenir un conteur, des compagnies de théâtre, organiser des ateliers de dessins sur un thème «nature» ou en lien avec la thématique de la manifestation.

- des stands et ateliers de démonstration utilisant des énergies renouvelables peuvent être proposés : four solaire, éolienne, panneau solaire...

- lors des manifestations sportives, organiser une démonstration de la discipline en handisport.

Ce type d'animations peut être mené en direct ou avec l'appui de structures spécialisées (associations, collectivités...). Trifyl par exemple, peut proposer des animations adaptées...

Cuisine anti-gaspi - Stand de sensibilisation au développement durable

5.4- Communiquer sur les résultats

Fête de la science 2014, 38 kg de pain collectés et réutilisés

Une fois l'évènement clôturé (voire même pendant s'il est assez long), il faudra dégager quelques indicateurs (nombre de gobelets utilisés, kilos de déchets recyclés...) pour les communiquer au plus vite.
On pensera d'abord aux médias et aux collectivités locales qui pourront s'appuyer sur ces chiffres dans des articles ou lors de leurs propres bilans (journaux municipaux..).
On remerciera ensuite l'organisation qui sera satisfaite que les efforts consentis aient payés.
Pour finir, on pourra au fur et à mesure de la manifestation, commencer à annoncer des résultats aux participants et les remercier de leur implication.
Les actions éco-responsables peuvent grandement améliorer l'image de la manifestation et avoir une meilleure couverture médiatique.

Thématique : L'éco-mobilité

Les transports, et en particulier l'utilisation de la voiture individuelle, constituent le premier poste d'émission de gaz à effet de serre liées à l'organisation des manifestations. L'organisation rigoureuses des déplacements et la création d'une offre de solutions de mobilité durable permettront de réduire l'impact environnemental de la manifestation.

Les objectifs :

- Faciliter l'utilisation de transports collectifs et alternatifs pour diminuer le nombre de voitures individuelles des participants et organiser les arrivées et les départs.

PLAN D'ACTION...

Organiser les accès et déplacements sur le site de la manifestation :

1- Inviter au covoiturage

- Recenser les organismes locaux, départementaux ou nationaux de covoiturage pour inscrire l'évènement sur leur site Internet et les faire apparaître sur les supports de communication propres à la manifestation,
- Créer un forum «covoiturage» ou utiliser un portail Internet de covoiturage «clef en main» (créer des liens facilement identifiables sur le site Internet de la manifestation),
- Mettre en place un point d'information «covoiturage», par exemple sous forme de tableau, et l'installer à côté du point d'accueil de la manifestation.

2- Inciter aux transports collectifs

- Rassembler les numéros de ligne et horaires de bus ou de car, le nom de la gare SNCF la plus proche... pour constituer un carnet de route «Transports et accès» mis à la disposition des participants (sur le site Internet et sur place)
- Planifier, avec les organismes compétents en matière de transport collectif (collectivités territoriales, compagnies privées) la mise en place d'horaires et/ou de trajets spécifiques en lien avec les lieux et horaires de la manifestation. Prévoir des navettes tardives pour offrir une solution de retour sûre aux participants qui auraient consommé de l'alcool.
- Organiser des parkings relais à l'extérieur du site de la manifestation et mettre en place des cheminements piétonniers ou des navettes spécifiques pour transporter les participants.

3- Faciliter les modes de déplacement doux

- Organiser et baliser des itinéraires d'accès et de déplacement sur le site de la manifestation pour les déplacements à pied, à vélo ou en rollers et prévoir des stationnements spécifiques au sein du site,

- Mettre en place des vélos en libre service, consignés ou loués, à disposition des participants en partenariat avec des loueurs ou des enseignes sportives, par exemple,

- Proposer des véhicules plus économes en énergie (véhicule électrique, type «Segway», voiturettes de golf, vélos...) pour les organisateurs et les intervenants. Il est possible de monter des partenariats avec des enseignes spécialisées sur ce type de véhicules ou de se faire sponsoriser.

Vélo hydrogène de Trifyl

4- Simplifier les livraisons, les enlèvements de marchandise, les accès et départs des participants et organisateurs

- Planifier (routes et horaires de passage) les circuits et installer une signalétique spécifique sur les itinéraires de type «accès organisateurs», «accès fournisseurs», «accès participants et visiteurs». Si possible, proposer des itinéraires différents pour, d'une part, les équipes de fournisseurs et, d'autre part, les participants et visiteurs,

- Informer les fournisseurs de leurs itinéraires et des horaires de livraison,

- Si les bénévoles partent faire des ravitaillements express (runnings) pour des besoins urgents, penser à grouper les demandes pour éviter que plusieurs personnes partent acheter des produits au même endroit.

Accès facilité pour les camions de livraison et de collecte

Thématique : Accessibilité

Les aménagements prévus pour les accès et la circulation sur les sites des manifestations ne permettent pas toujours la participation aisée des personnes en situation de handicap ou ayant des incapacités temporaires. Ces personnes en situation de handicap (moteur, mental, visuel et auditif), les personnes âgées, mais aussi les familles avec des poussettes et les femmes enceintes doivent pouvoir bénéficier d'un accès libre et facile, en toute autonomie à la manifestation.

Les objectifs :

- Permettre l'accessibilité des lieux et de l'évènement à tous
- Élargir ainsi le public cible de la manifestation

PLAN D'ACTION...

1- S'organiser, se former et se faire conseiller

- Organiser un plan d'accessibilité au sein de groupe de travail ou d'une commission dédiée, avec l'aide des associations spécialisées dans l'accueil de personnes en situation de handicap

- Analyser tous les points de l'accueil et de la chaîne du déplacement (aménagements et signalétique) sous l'angle de l'accessibilité, afin d'intégrer dès que possible les actions nécessaires

- Sensibiliser les intervenants dans l'organisation de la manifestation, les équipes d'accueil sur les dispositifs d'accueil et aménagements du site.

2- Définir les points clés d'un plan d'accessibilité

Que ce soit au niveau réglementaire ou dans le cadre du label Tourisme et Handicap, il existe aujourd'hui des critères précis d'accessibilité pour les lieux touristiques. C'est sur cette base qu'un organisateur de manifestation touristique pourra bâtir un plan d'accessibilité et mettre en place des aménagements, à titre éphémère, pour le site de la manifestation.
Ce plan doit aborder le stationnement, le cheminement (intérieur et extérieur), la signalétique adaptée, les points d'accueil, les sanitaires, tout comme les services proposés dans le cadre de la manifestation.

Pour en savoir plus sur les dispositifs techniques d'aide à l'information, à la communication, consulter le livre « Culture et handicap : Guide pratique de l'accessibilité » du Ministère de la Culture et de la Communication.

Thématique : L'eau

L'eau est une ressource fragile à préserver. L'organisation d'une manifestation peut générer une grande consommation d'eau qu'il convient de s'efforcer d'économiser. De même, les eaux usées sont des sources de pollution à traiter convenablement.

Les objectifs :

- Diminuer la consommation d'eau
- Diminuer le volume d'eau usée à traiter
- Réduire les sources de pollution des eaux et des sols

PLAN D'ACTION...

1- Installer des équipements économes en eau

Il existe des solutions techniques simples et peu onéreuses pour réduire la consommation d'eau :

- équiper les robinets et douches de systèmes anti-gaspillage : régulateurs de débits, mitigeurs, robinets temporisés, robinets à déclenchement automatique...

- sensibiliser le gestionnaire des lieux d'accueil à équiper ses bâtiments de systèmes de récupération d'eau de pluie qui pourront servir pour le nettoyage des extérieurs ou du matériel,

- mettre en place des toilettes à réservoir de moins de 6 litres ou dont les chasses d'eau sont dotées d'un système de déclenchement à deux touches ou à interruption pour limiter la consommation d'eau si les installations sont raccordées au réseau.

2- Éviter la consommation d'eau des toilettes sur les manifestations extérieures

- Installer des toilettes sèches pour les manifestations se déroulant en pleine nature ou en site non raccordé. Cette installation nécessite deux étapes préliminaires indispensables :
  - l'estimation précise du nombre de participants et de visiteurs (définie lors de la faisabilité de la manifestation) pour prévoir un nombre suffisant de cabines/urinoirs.
  - la recherche d'une solution d'évacuation. De ce fait, en fonction de la fréquence d'enlèvement des matières organiques pour un lieu de compostage, il est impératif de vider les toilettes sèches très régulièrement et de «stocker les matières organiques» dans un «site tampon», isolé du reste de la manifestation. Indiquer clairement aux utilisateurs qu'il s'agit de toilettes sèches et définir leur mode d'emploi.

- Parmi les techniques les plus économes, il existe aussi des urinoirs sans eau. Ils sont dépourvus de chasse d'eau. Il s'agit d'une technique éprouvée et hygiénique (sans mauvaises odeurs).

3- Sensibiliser les équipes aux éco-gestes

Organiser une session d'information et/ou un livret de bonnes pratiques pour les équipes d'organisateurs portant sur :

- la valeur ajoutée des équipements mis en place pour la réduction de consommation d'eau,
- le choix de produits d'entretien éco-labellisés,
- l'utilisation de chiffons en micro fibre plutôt que des éponges ou autres : plus efficace, pas de rinçage, pas de trace,
- l'utilisation de chaque produit pour son usage spécifique et le respect de son dosage (plus de produit, c'est parfois plus de rinçage et toujours plus de pollution),
- l'utilisation d'un seau d'eau (à changer autant de fois que nécessaire) pour éviter de rincer, sous le robinet, les éponges et serpillières,

Sans oublier,

- de ne pas laisser couler l'eau pendant le nettoyage,
- d'éviter les nettoyages avec produits détergents en extérieur, les eaux usées s'écoulant, sans traitement, dans le réseau pluvial ou dans la nature.

TRIFYL
Pôle des Énergies Renouvelables
Route de Sieurac
81 300 Labessière-Candeil
Tél : 05.63.81.23.00 / Fax : 05.63.81.23.01
E-mail : prevention@trifyl.fr
www.trifyl.fr